

Le bien commun, finalité socio-économique

Gerald Pérrouy*



RESUMEN

Las ciencias de la organización retoman el debate actual sobre la sociedad y la empresa. Existe una reflexión sobre las siguientes preguntas: ¿Qué tipo de sociedad queremos? y ¿Qué tipo de empresas queremos promover? Las diversas soluciones propuestas para responder a estas preguntas no tendrán incidencias en la vida de los individuos que participan en esas empresas y la sociedad civil de manera más general. Una de las características técnicas de la organización apunta al mejoramiento de la rentabilidad directa por el aumento o mejoramiento de las condiciones de producción. Sin embargo esto no responde a las interrogaciones que subsisten sobre escoger la forma de distribución de la riqueza y de los bienes producidos. Este debate deja atrás las técnicas de administración propiamente dichas. Éstas se inscriben en una reflexión mucho más larga sobre las condiciones de “vivir juntos” o cronológicamente la administración queda deudora de reflexiones de sus predecesores que son: la filosofía por una parte y la economía por la otra. Este capítulo se propone “revisar” algunas aportaciones substanciales de estos dos últimos para despejar el sentido e intentar definir una práctica del “administrador responsable”.

ABSTRACT

The organizational sciences, although rather recently codified, are in fact, through their involvement at the heart of the enterprise, involved in the debate around society. In what type of society do we wish to live, and what type of organisation do we wish to promote in our enterprises? The various solutions suggested to answer these questions are not without repercussions on the life of the people who make up the enterprises and the civil society in general. One of the characteristics of the organizational technology tends to improve the direct profitability by increasing or improving the conditions of production. Yet this does not answer the queries that remain on the choice of the method of allocation of the wealth and goods produced. This debate, then, goes beyond the management techniques as we see them. It enters into a much larger reflection concerning the situation of "living together" in which case the management chronologically remains in debt concerning the reflections of its elders which are philosophy on the one hand and economy on the other hand. This chapter proposes to "revisit" some of the substantial contributions of these last mentioned to release a meaning and to attempt to define a "responsible management" practice.

1. LES SCIENCES DE L'ORGANISATION SONT DÉBITRICES DE L'HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE.

Étymologie et fondement de l'ordre des choses.

Si l'on part de la traduction du mot management: 'to manage to' et de son équivalent en anglais: 'to succeed in', on voit que l'on réussit à faire faire. La question qui se pose ensuite porte plus sur les finalités de l'action et la classification des valeurs (axiologie) qui président à l'action (la praxis) Si les études en organisation sont d'une facture relativement récente sur le plan de l'enseignement et d'une recherche spécifique, on ne peut cependant pas affirmer que les formes d'organisation du travail avaient été absentes des préoccupations des économistes. Rappelons pour mémoire le fameux texte d'Adam Smith dans 'La Richesse des Nations'¹, où il décrit les avantages de la division du travail à travers l'exemple d'une manufacture d'épingles, ceci 130 ans environ avant le livre de F.W.Taylor 'Scientific Management'².

Déjà bien avant l'ère industrielle les penseurs de l'économie, se sont achoppés sur les rapports entre les différentes valeurs, les différents modes de production et la répartition des biens « Nous avons vu [...] que le premier fondement de la valeur d'une chose est l'utilité que les hommes y trouvent. Cette utilité tient à la nature physique et morale de l'homme, au climat qu'il habite, aux mœurs, à la législation de la société dont il fait partie. [...] L'utilité

d'une chose ainsi entendue la rend désirable aux yeux des hommes, la fait souhaiter, établit une demande de cette chose. Lorsqu'il suffit de la désirer pour l'obtenir, elle peut être considérée comme une richesse naturelle, livrée sans mesure aux besoins de l'homme, et dont il jouit sans l'acheter au prix d'aucun sacrifice: tels sont l'air, l'eau, la lumière du soleil. S'il obtenait ainsi tous les objets de tous les besoins et de tous ses désirs, il serait infiniment riche. Rien ne lui manquerait. Malheureusement il n'en est pas ainsi; la plupart des choses qui lui sont, je ne dis pas seulement commodes et agréables, mais indispensablement nécessaires, surtout dans l'état social pour lequel l'homme semble spécialement formé, la plupart de ces choses, dis-je, ne lui sont pas accordées en quantité illimitée. Elles n'ont pu exister sans le concours d'un travail humain, d'un capital accumulé, et dans beaucoup de cas, d'un fonds de terre ; concours au quel nous avons donné le nom de service productif de l'industrie, des capitaux et des terres. » (SAY, 1803)³.

Ici apparaît la notion de besoin qui est à la fois contingente et relative. Les besoins devant être satisfait par les biens. Le besoin dans son acception la plus générale est un manque, un sentiment de privation accompagné du désir ou de la nécessité de le faire disparaître (Dictionnaire de l'économie, Nathan, 1998). L'analyse économique est cependant restrictive car elle prend en compte que les besoins qui peuvent être satisfait par la consommation de biens ou de services offerts en quantité limitée (principe de rareté) Les besoins exprimés par un individu ou un groupe (besoin social) sont pourtant plus larges et expriment des exigences

¹ SMITH, A. *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*. (1776) Paris, PUF, 1995. Livre I, chap. 1.

² TAYLOR, F.W. *Scientific Management*, Harpers & brothers, New York, 1911.

³ SAY, J.B. *Traité d'économie politique*, 1803.

pour lesquelles l'offre peut être défaillante (formation continue des salariés, prophylaxie des maladies professionnelles, transports) ou encore que le système est incapable de satisfaire (plein-emploi). La réflexion autour de la notion de besoin dépasse donc la sphère purement économique. Actuellement l'entreprise se retrouve de fait au cœur d'un débat de société qui se matérialise par une Théorie des parties prenantes (stakeholders theory) ou celle de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (Corporate Social Responsibility) ou encore du développement durable (Sustainable Development).

Les objectifs respectifs de chacune des parties sont à priori inconciliables.

1.1. LE SOCIAL, L'ÉCONOMIQUE ET LE POLITIQUE.

Si l'on se reporte à son étymologie, 'économie' est formée de deux mots grecs: Oikos, qui signifie 'la maison', le «vivre

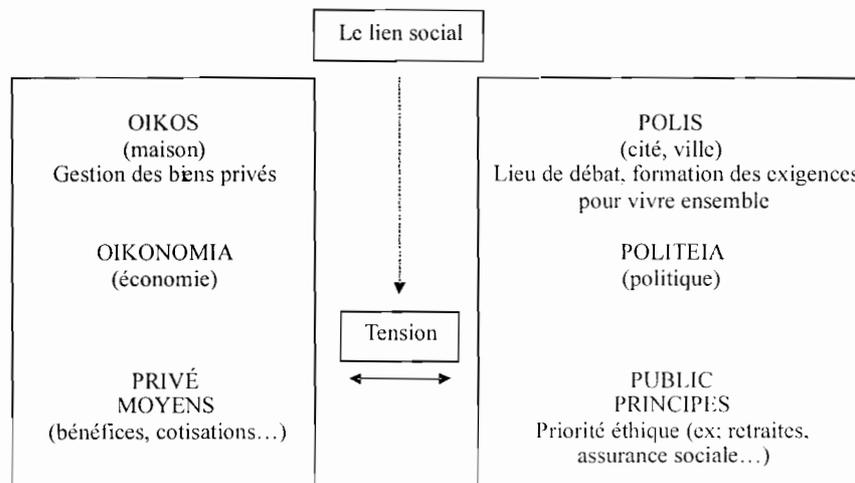
ensemble» sous un même toit, et Nomos, qui en sont ses lois et règles. Donc, l'économie est la gestion des biens privés, des ressources domestiques.

À son opposé, nous trouvons la gestion de la chose publique ou politique (grec: Politeia, Polis: 'la cité') et ses principes.

La notion de lien social naît de la tension qui existe entre le politique et l'économique. Le lien social est ce qui permet de vivre ensemble dans une société. Il se situe sur une ligne de fracture entre les intérêts particuliers et les exigences collectives, entre les moyens (allocations de ressources) et les principes poursuivis (les priorités).

Nous en trouvons un exemple dans le financement des retraites. Si le versement d'une pension de retraite apparaît comme une priorité pour un salarié, cependant ce versement ne peut se faire sans ressources.

Figure 1
Autour de la notion de lien social



1.2. LE BIEN COMMUN.

La notion de bien commun est issue d'un rapport entre le politique et l'économique. Cette notion articule réalité sociale et réalité étatique. Le bien de la communauté relève de l'homo-politicus et l'autorité qui permet le lien social devient la médiatrice du bien commun.

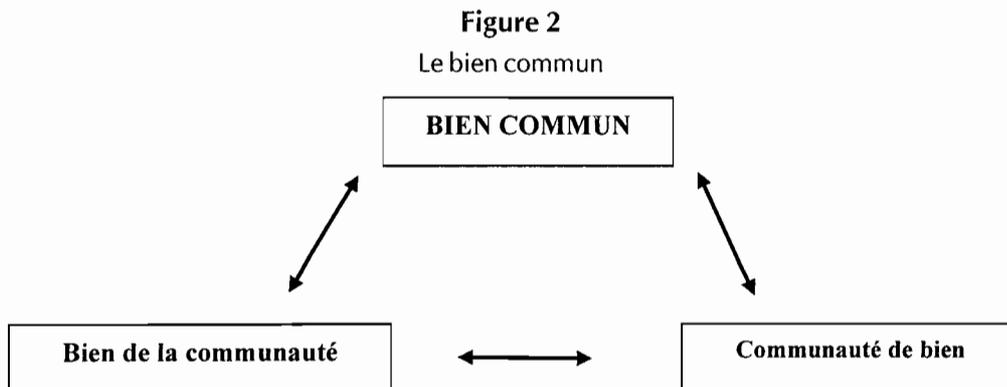
Lorsqu'il est opposé à 'l'intérêt particulier', le bien commun est la somme des biens privés et publics, matériels et moraux d'une société. L'objectif visé est le bien de la communauté. La communauté est selon cette vision une totalité concrète et objective où l'ensemble des besoins et des désirs de ses membres trouve sa satisfaction (Fessard, 1944, p. 54) le bien de la communauté est particulier dans la mesure où la communauté est particulière, mais il faut que le bien commun que la communauté vise, assure son ouverture sur l'extérieur. Le bien commun doit devenir universel pouvant être possédé identiquement par tous. Sous cet aspect, il s'universalise en communauté de bien.

Cette communauté de bien est une abstraction dans la mesure où le bien visé est lui aussi abstrait. Le bien commun défini par les éléments purement formels de la communauté du bien manque de toute détermination

concrète. C'est l'égalité des droits de tous à l'accès au bien qui est fondatrice d'un caractère humain possédé par tous. La notion de liberté permet de dépasser une égalité de principe: la liberté étant identique pour tous. Elle est une expression d'une volonté du bien universel mais garde le vouloir d'un bien particulier individuel. Pour suppléer au défaut de détermination du bien commun, force est donc de recourir aux choix des libertés individuelles, sans autre principe de discernement en cas d'opposition que celui du plus grand nombre. Le bien de la communauté constitue le contenu de la communauté du bien, quoique celle-ci le déborde nécessairement.

Le bien commun est l'achèvement, pour ainsi dire le point final du lien social, dont l'autorité est le principe initial. Bien de la communauté et communauté du bien sont aussi les deux aspects fondamentaux du bien commun, le premier présentant sa particularité nécessaire, le second son ouverture sur l'extérieur. Mais poursuivis chacun à l'exclusion de l'autre, ils se pervertissent et détruisent le lien social, l'un faute d'universalité, l'autre de détermination concrète. Il faut que ces deux aspects soient mis en relation réciproque et deviennent l'un pour l'autre: moyen et fin (Fessard, 1944 ; Guimet, 2003).

49



Le bien commun comporte l'exigence d'une médiation qui réunit sans les confondre, bien de la communauté et communauté du bien. Cette réciprocité d'action est le lien substantiel du bien commun. C'est ce bien commun que l'autorité et les membres de la communauté doivent viser.

Les catégories du bien commun sont au nombre de trois:

- I) Le bien de la communauté qui représente l'aspect concret, particulier.
- II) La communauté du bien qui est une ouverture à l'universel.
- III) Le bien commun qui est l'articulation des deux.

Tout lien social se développe sur ces trois catégories. Pour les citoyens, le bien de la communauté particulière à laquelle ils appartiennent revêt pour eux toute la réalité du bien commun. Le bien commun est le bien auquel ils accèdent pour satisfaire leurs besoins et leurs désirs.

Ils devront toutefois être attentifs à deux éléments essentiels du bien commun:

- I) Préférer la communauté du bien universel au bien de la communauté particulière.
- II) Agir de telle manière que l'interaction de ces deux aspects engendre le bien commun. C'est un appel au bien commun mondial.

Le bien commun est le fruit d'une double relation horizontale entre les hommes et verticale entre la communauté humaine et l'universel concret. La finalité du

bien commun n'est pas la communauté mais la personne. C'est le bien de la personne humaine qui est recherché. L'individu ne se développe comme personne, qu'à l'intérieur d'une communauté qui le reconnaît comme tel et le personnalise. Le bien commun s'appuie sur des éléments essentiels: respect de la personne, bien-être et développement du groupe lui-même.

1.3. L'INCONVÉNIENT DE LA CHRÉMATISTIQUE.

À l'origine du modèle socio-économique, on trouve une tentative de concilier différentes rationalités, malgré un rapport oppositionnel entre les fins et les moyens. De plus les limites des deux catégories se déplacent ou se superposent. Elles rendent la bonne décision à prendre encore plus difficile à saisir, en raison de la confusion possible entre ces catégories.

Prenons l'exemple d'une céréale, pour illustrer ce glissement des moyens vers les fins.

Le blé (moyen) devient de la farine (fin), farine (moyen) qui devient du pain (fin), pain (moyen) que l'on mange pour vivre (fin) et l'on vit (moyen) pour manger ou travailler.

Une mauvaise finalité est une finalité sans fin. C'est la définition que donne Hegel de la mauvaise rationalité, où chaque moyen devient une fin. Cependant toute activité ne trouve de sens que dans une rationalité pratique, caractérisée par une appropriation réussie du monde. Mais la rationalité économique est en conflit avec la rationalité politique et dans leur opposition, s'immisce la chrématistique, la 'production des richesses'.

Aristote (384-322 B.C.)⁴ se demandait si l'art d'acquérir la richesse [*chrématistikê*] était identique à l'art économique [*oikonomikê*] «On voit clairement que l'économique n'est pas identique à la chrématistique. Il revient à ce dernier de procurer, à l'autre d'utiliser. Quel autre art que l'économie s'occupera de l'utilisation des biens dans la maison ? [...] Ainsi il existe un art naturel d'acquérir pour les administrateurs de famille [*oikonomois*] et les administrateurs de cité [*politikois*] [...] L'art d'acquérir [*chrématistikê*] est-il ou non, affaire du chef de famille et de l'homme en charge de la cité ? Encore faut-il que ces biens existent» Pour Aristote, il existe une forme d'acquisition qui est naturelle [*kata phusin*] à l'économie «Il s'agit de la constitution des réserves de biens nécessaires à la vie et utiles à la communauté d'une cité ou d'une famille [...] La vraie richesse consiste en des valeurs d'usage de ce genre, car la quantité des choses qui peuvent suffire pour rendre la vie heureuse n'est pas illimitée. Mais il est un autre art d'acquérir auquel on peut donner à juste titre le nom de chrématistique, qui fait qu'il semble n'y avoir aucune limite à la richesse et à la possession» au sein de la chrématistique, il y a une activité contre nature [*para phusin*], c'est l'accumulation sans limite de la monnaie [*numisma*] issue du commerce. Elle perd son rôle normal, pour devenir la richesse elle-même. On ne s'arrête plus, on produit un soulier non pour le mettre au pied mais parce que l'on en tire un profit. La richesse qu'a en vue la chrématistique est illimitée. La chrématistique se distingue de l'économie en ce sens que tout gravite autour de l'argent qui est la fin de ce genre d'échange. Elle est infinie dans sa constitution, car ce qu'elle

poursuit est la richesse absolue. «L'économique est limitée, la chrématistique, non [...] La première se propose autre chose que l'argent, la seconde poursuit son augmentation [...] C'est pour avoir confondu ces deux formes que quelques-uns ont cru à tort que l'acquisition de l'argent et son accroissement à l'infini était le but final de l'économique»

Il est cependant faux de penser que l'appropriation pourra être sans fin. S'il n'y a pas de frontières qui contiennent la chrématistique: on peut rentabiliser tout et n'importe quoi. Cela oblige à distinguer un objet qui soit autre qu'économique pour que cet état de fait prenne fin.

Entre le politique et l'économique s'établit un rapport de force mais c'est le politique qui donne sens et peut arrêter ce phénomène.

Le danger est de faire valoir des arguments économiques dans la sphère du politique.

Cette problématique affecte les organisations, citons H. Mintzberg «Mais les excès ne font que s'ajouter aux excès –ce sont les fameuses histoires de jets de membres de certains conseils d'administration équipés de parachutes en or ou de jetons de présence qui connaissent une croissance plus rapide que les résultats de l'organisation (cf. sur ce point les salaires des managers des 500 premières entreprises des Etats-Unis du classement de *Fortune* pour la dernière décennie et comparez la croissance de ceux-ci avec les salaires de leurs ouvriers)– et ceux qui sont à l'extérieur de ces organisations peuvent, également, s'en rendre compte. Certains cherchent à s'introduire dans cette machine du pouvoir, alors que d'autres, plus éloignés de l'organisation, cherchent à mettre en doute la légitimité de tout ce système de pouvoir.

⁴ ARISTOTE, La Politique, I, 8-9.

«Pourquoi est-ce que ce qui est bon pour General Motors est bon pour le pays?» Demandent-ils [...] Et, alors des campagnes de pression ont lieu et des interventions gouvernementales suivent... Tout ceci finit, cependant, moins par corriger les excès qu'à développer la politisation dans l'organisation. Alors qu'autrefois, les grandes entreprises pouvaient être considérées comme des entités économiques dotées d'un pouvoir politique, aujourd'hui, elles apparaissent comme des entités politiques qui opèrent dans la sphère économique. Elles prennent la forme de l'arène politique pour certaines, qui l'adoptent pour régler leurs conflits idéologiques, et d'une «fontaine de bénéfiques» pour d'autres, qui entrent en concurrence les unes contre les autres dans des buts uniquement personnels. [...] Elle (l'organisation) agit désormais comme une entité politique cherchant à se soutenir elle-même à travers une exploitation poussée à l'extrême de son pouvoir politique.» (Mintzberg, 1990, 533).

Cette problématique a aussi été largement développée par G. Morgan dans son chapitre sur le côté répugnant des organisations, organisations vues comme instrument de domination «Dans tout le Tiers-Monde, les grandes multinationales ne s'intéressent guère à la santé de la population locale. Comme cela a été le cas au moment de la révolution industrielle en Europe, on prive, légalement ou non, les gens de leurs terres et on en fait des «rats des villes», qui travaillent dans des usines ou dans de véritables bagnes pour un salaire qui leur permet à peine de survivre. De l'avis de beaucoup d'économistes, les multinationales volent pratiquement aux pays hôtes leurs ressources et leur main d'œuvre [...] Les accidents et les maladies du travail, la pollution et la dégradation des gens et de la terre se poursuivent d'une façon et à un niveau qui reproduisent de

manière frappante les conditions d'exploitation et le désespoir des populations travaillant dans les pires centres industriels d'Angleterre à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle. Une fois encore, la logique économique et le désir de faire d'importants profits semblent les préoccupations principales.» (Morgan, 1999, 293)

1.4. ORDONNER LES FINALITÉS.

Un enjeu majeur des méthodes socio-économiques porte sur l'articulation possible entre les différentes fins et les moyens. C'est ce qu'elles vont tenter d'intégrer progressivement.

Les entreprises par leurs fonctions se situent au cœur du débat de société. De fortes charges émotionnelles sont donc tournées vers elles: les salariés en attendant leur subsistance; l'état des revenus en percevant des taxes et impôts; les actionnaires, une rémunération de leur capital.

La décision économique se trouve en face d'alternatives contradictoires, tels que: la rémunération du capital ou la rémunération du travail, la consommation ou l'épargne, la libéralisation du commerce ou la réglementation des activités qui freine la liberté du commerce...

Une première étape de l'analyse porte sur la manière dont vont être arbitrées les contradictions entre les différents objectifs. La prise de décision est complexe car chacun des acteurs de terrain possède en lui des intérêts divergents. Le prolétaire est aussi un consommateur, le capitaliste est aussi un contribuable, le fonctionnaire fournit aussi des services.

Dans le cadre d'une société holiste la justice s'organise autour d'une hiérarchie des fins, commune à tous, où l'on «donne à chacun selon son dû» en fonction de sa

contribution en vue d'une finalité objective, un «bien-vivre» dans une société juste. Il s'agit d'une justice distributive de type aristotélicienne.

À contrario, dans une société libérale, l'individu se fixe ses propres objectifs et finalités. Il détermine ses intérêts. Les conflits entre individus naissent d'intérêts divergeants mais la coopération reste cependant possible lorsque les intérêts sont communs. Au sein de l'entreprise, le rapport travail/capital, implique la coopération d'apporteurs de capitaux et de travailleurs salariés. L'entreprise est donc une cellule de coopération pour la production allant au-delà de la société de capitaux et des contrats de salaire. L'entreprise repose sur une collaboration de personnes par la médiation de choses (la production) dont on ne peut faire abstraction pour déterminer les droits respectifs des divers partis (stakeholder). L'évolution contemporaine du droit du travail permet d'envisager comme un progrès la participation ouvrière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion, et aux décisions la concernant.

La capacité à prévoir, à ordonner, diriger et assurer les conséquences de ses décisions fait parties des fonctions de direction qui permettent un épanouissement de la personnalité et le développement de capacités créatives.

Comment refuser aux ouvriers ce que les cadres et le patronat apprécient-tant?

Le paradoxe porte alors sur le respect du droit à la propriété privé des moyens de production et la participation ouvrière comme valeur centrale de la production.

L'antinomie du travail séparé du capital et opposée à lui, trouve son origine dans les théories économiques du XVIII^e siècle et plus encore dans la pratique de l'industrialisation naissante du XIX^e siècle. La seule

perception de la possibilité de multiplier les richesses matérielles, c'est à dire les moyens en oubliant la fin, c'est à dire l'homme à qui ces moyens doivent servir, a créé une erreur d'ordre pratique qui a aussi affecté le travail humain. Cette erreur a un aspect historique, lié à la période du capitalisme et du libéralisme naissants. Elle peut encore se répéter en d'autres lieux et époques. Le changement doit intervenir dans la théorie comme dans la pratique en annonçant la primauté de l'homme sur la chose, « du travail de l'homme sur le capital entendu comme ensemble des moyens de production» (Encyclique *Laborem exercens*, 1981)

2. DE L'ÉCONOMIE À L'ORGANISATION.

2.1. POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME.

Déjà dans son *Économie du XX^e siècle*, François Perroux dénonçait les paradigmes dominants chez les économistes: une efficacité qui réside dans un couplage de la science et de la technique; la valorisation de la vie immédiate; le goût de la nouveauté et la diversité des objets propres à satisfaire les désirs (Perroux, 1961, 509). Il propose une rupture avec la «corporation» des économistes qui ne voit la vie économique que comme un réseau d'échanges marchands et comme un équilibre général des échanges sur le marché.

Pour Perroux, c'est la reproduction et la répétition de théories ou de modèles; par des générations d'étudiants, mais aussi par le relais de la presse grand public; qui transforment ces théories et ces modèles en vérité pratique qui deviennent alors des «conceptualisations implicitement normatives» (Perroux, 1970). C'est le caractère implicitement normatif de la science officielle, où le marché et l'équilibre

sont les seules formes de relations économiques qui est critiqué. L'objectif de maximiser la consommation pour une période donnée, suppose que tout le reste, comme la répartition des revenus, soit également optimisé. Ce qui n'est pas le cas. Une contradiction apparaît entre l'image d'une vie économique qui montre des couches de populations défavorisées et des pays sous-développés, et le paradigme d'autre part.

Une option s'offre alors au choix: laisser mourir ou dépérir des masses humaines dans les pays sous-développés ou contrôler les désirs d'achat des catégories solvables dans les pays économiquement avancés. Si la deuxième proposition de cette option, reste envisageable à grande échelle pour un homme de science, elle rencontre par contre une vive opposition de la part des percepteurs du profit et des salariés des pays développés.

Un nouveau paradigme est proposé: l'organisation de la totalité des agents au service de la totalité des agents, par contraste avec la domination du grand nombre par quelques-uns.

2.2. UNE REMISE EN CAUSE DES THÉORIES DOMINANTES.

Perroux défend un point de vue fondamental: il s'agit tout d'abord de «n'exclure rien ni personne» Il élargit l'investigation à tous les éléments de la réalité sociale indispensables à la compréhension de l'activité économique et inclut dans son analyse les relations non marchandes (la

domination, le don, les pseudo-dons, les conflits...)

De la fin du XIX^e siècle jusqu'à J. M. Keynes, on peut penser que «les phénomènes majeurs qui caractérisent l'activité économique [...] ont été les phénomènes du marché»⁵, et que la théorie de l'équilibre du marché et des prix est le point final de la théorie classique et néo-classique.

Pour Perroux, l'équilibre général n'est pas une représentation correcte de la vie des économies marchandes, ni une figuration satisfaisante des conditions d'optimum, ni même un moyen sûr de classer et de comprendre les changements. L'équilibre est tout autre chose que ce que l'on y voit souvent. Il est un schéma logique d'invention et de vérification qui exprime les tensions entre les activités des sujets et les exigences du tout qu'ils forment ensemble. Chaque fois que les relations entre sujets, entre adversaires sont présentées comme des relations entre objets, la fécondité du schéma est compromise. L'aspect réducteur de l'analyse économique qui se cantonne à l'étude d'un marché pur et parfait détruit l'agent économique. Il le détruit en tant que tel et en fait un robot du marché pur: Pas de travailleur, du Travail. Pas de capitalisme, du Capital [...] Point d'hommes, mais des marchandises (Perroux, 1973, 43).

L'évolution économique ne se réduit pas seulement aux phénomènes du marché, à un «équilibre des choses».

2.3. LES COÛTS DE L'HOMME.

Une «économie pour les hommes» émerge malgré les

⁵ Keynes, J. M. *General Theory Of Employment Interest and Money*.(1936) Préface à la traduction française, Ed. Payot, 1969, p.5.

résistances et les arguties de l'«économie avare». Le dépassement du capitalisme a été annoncé à de multiples occasions: contradictions internes au système (sous-investissement, sous-consommation), progrès techniques, conflit des classes qui mettent un terme à l'appropriation privée des moyens de production. Mais le monde est vaste et sa révolution économique ne s'opère ni par la dialectique étroite des classes, ni par la dialectique étroite des nations (Perroux, 1961). L'économie mérite l'épithète 'avare' quand elle adopte la règle du «Rien pour Rien» et à plus forte raison quand elle préfère l'enrichissement à la vie, l'accroissement des moyens et des choses à l'épanouissement des hommes. Aujourd'hui, aucune nation n'ose défendre officiellement et sans ruses l'économie avare, elle est donc acculée à un échec.

Deux siècles de capitalisme ont laissé l'humanité prise dans son ensemble assez pauvre et très inégalement pauvre selon les groupes territoriaux ou sociaux qui la composent. Le succès rapide du capitalisme au XIX^e siècle en Europe ou en Amérique du Nord, (cette Europe exportée) peut donner l'impression contraire, malgré la misère et la sous-alimentation de groupes étendus. Ce que l'on sait, c'est que ce succès n'est pas séparable de l'égoïsme farouche de peuples constitués en sociétés nationales closes et pleins d'un enthousiasme unanime pour l'économie de puissance mercantile et nationale, chaque fois qu'elle leur sourit.

Les Etats civilisés, leurs bourgeoisies, leurs classes ouvrières, n'ont nullement répudié ni même critiqué l'économie avare des nations tant que celle-ci fut une affaire collective de bon rapport. Les nations comme les individus ont agi comme si la considération de la vie humaine et de l'être humain «ces réalisations sans prix» devait troubler aussi

peu que possible le déroulement des calculs et des paris individuels ou collectifs (Perroux, 1961).

Le savoir économique s'est concentré sur les procédés d'enrichissement des peuples européens, appuyé par la politique de leurs Etats nationaux. Ce savoir, s'est peu inquiété des réalités qui existent avant le marché, de celles qui existent en deçà ou delà du gain monétaire, des conditions élémentaires et fondamentales de la vie de masses d'hommes concrets que l'économie d'entreprise et de marché libre ne crée pas automatiquement et sans lesquelles l'économie d'entreprise devient simplement impossible (Perroux, 1961).

Le concept de «coût de l'homme» (Perroux, 1952) est construit en fonction d'une tâche, celle d'éliminer le scandale de la mort et de la destruction de millions d'hommes sur une planète où des groupes nationaux et des classes sociales défendent âprement leurs propres niveaux de vie. Tant que ce scandale est abordé par un autre mode de calcul, la science économique ne reste qu'une recette d'enrichissement au profit des classes et des nations possédantes. L'évolution des événements se charge de démontrer que l'Humanité ne se réduit ni à la race blanche, ni à l'Europe. Les réalismes à courte vue, les préférences implicites pour des solutions barbares parce qu'elles sont conciliables avec les égoïsmes personnels ou collectifs, se payent à terme fort chers.

Dans un ensemble humain, François Perroux répartit les coûts de l'homme en trois groupes:

Premièrement, ceux qui empêchent les êtres humains de mourir (lutte contre la mortalité dans le travail professionnel et hors des limites de ce travail).

Deuxièmement, ceux qui permettent à tous les êtres

humains une vie physique et mentale minimale (préventions, hygiène, soins médicaux, retraite, allocation chômage).

Troisièmement, ceux qui permettent une vie spécifiquement humaine, c'est à dire, caractérisée par un minimum de connaissances et de loisirs (coût de l'instruction élémentaire).

Ces coûts de l'homme sont plus étendus que les coûts du travail ou que les coûts sociaux. Ils sont une grande nouveauté dans les économies de la fin du XIXe siècle et au XXe siècle. Ils changent la comptabilité de valeurs et de matières qui avait pour habitude de faire passer l'homme en compte de pertes et profits.

Le concept de «coûts de l'homme» ou de «coûts du statut humain de la vie», ces coûts qu'il faut prendre en compte pour libérer les hommes de la faim, de la maladie, de l'ignorance, se basent sur la possibilité:

- De déterminer l'espérance de vie à la naissance et de déterminer des niveaux successifs de l'espérance de vie à atteindre de période en période;
- De déterminer des chances de protection contre (ou de résistance à) des maladies caractéristiques et de déterminer aussi l'amélioration d'une situation de fait initiale;
- De déterminer des chances d'accès à la connaissance par la lecture et des chances d'accès au loisir par la suspension et l'aménagement du travail, et de déterminer aussi l'amélioration de niveaux traduisant des chances plus élevées.

Leur calcul change la comptabilité de valeurs que l'on avait pour habitude de passer sous silence. La prise en compte statistique et comptable des éléments du concept, permet de fournir un élément critique qui évite la duperie

en dépit des déclarations gouvernementales ou des alibis des orthodoxies économiques.

Par leur avarice, les nations développent des résistances qui freinent la réalisation d'une économie de l'espèce. Ces résistances sont le fait des bénéficiaires des abus de l'économie mercantile. Cependant, l'émergence des coûts de l'homme signifie que l'espèce n'accepte plus, ni les simplismes du 'struggle for life', ni les ajustements économiques par détérioration des vies humaines (Perroux, 1961).

Loin de pouvoir invoquer une longue et sûre tradition, l'économie des hommes en est à ses premiers essais. Elle propose de dépasser les schémas habituels, de découvrir une nouvelle économie, plus particulièrement dans les domaines du développement et de l'analyse des faits de société. Un économiste américain (Spiegel, 1991, 662) écrit d'ailleurs de l'œuvre de Perroux qu'elle est la seule aujourd'hui à pouvoir rivaliser avec la conception classique de l'équilibre économique général.

2.4. LA DYNAMIQUE DE L'IDÉOLOGIE.

Le fondement de l'économie libérale repose sur une «conceptualisation implicitement normative» (chap. II. I) qui profite principalement aux économies anglo-saxonnes. Le zèle à répandre les recettes de la 'Richesse des Nations' se comprend quand le marché universel se confond avec la zone des influences de Londres, écrivait F. Perroux à propos de l'enseignement de Jean-Baptiste Say au Collège de France en 1831.

L'effet de domination anglo-saxon se fait aussi sentir sur les enseignements du management. Bon nombre de

chercheurs ont abdiqué et donné raison au modèle américain, sans vraiment chercher d'autres alternatives. Les Etats-Unis consolident leur domination économique à travers le savoir en sciences de l'organisation. De même que les normes comptables U.S. se sont imposées à tous les pays, la formation en gestion est devenue géo-politique. Ce sont les rentes académiques qui induisent les rentes financières (Thoening, 2004). Dans une économie mondialisée, la recherche en management est un enjeu de domination. La première chose qu'a offert G. W. Bush aux irakiens consiste en des bourses d'études en gestion aux Etats-Unis (Thoening, 2004 ; Naszalyi, 2005).

Le conditionnement culturel favorise la reproduction du modèle pour son propre bénéfice.

3. DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

3.1. LA RATIONALITÉ FACE À LA COMPLEXITÉ.

L'influence exercée par la théorie du marché cache une propriété perverse de la rationalité économique. Il n'y a aucune garantie que des agents rationnels inter-agissants au mieux de leurs intérêts n'aboutissent pas à une situation telle qu'il aurait mieux valu pour chacun d'eux agir autrement, ou si l'on veut que la rationalité individuelle ne produise pas une irrationalité collective (Dupuy, 1999, 13) Dans une théorie du choix rationnel des contraintes impartiales s'imposent à l'agent qui est à la poursuite de son intérêt maximal. Ces contraintes s'exercent sous la forme d'une multiplicité d'objectifs inconciliables qui se présentent simultanément au décideur économique, comme par exemple: Faut-il augmenter ses cadences? Résister à une

demande de prime de la part de ses salariés? Répondre à une demande d'absence d'une secrétaire de son service?

Ces interrogations resteront sans réponse tant que les objectifs prioritaires (rentabilité, motivation des salariés) ne seront pas clairement définis. Seul le fait de déterminer un objectif permettra de mettre à jour les contraintes particulières qui entourent la prise de décision.

La multiplicité des objectifs contradictoires détermine à priori un champ complexe. La complexité n'est pas définie et n'a aucun statut épistémologique (Morin, 2002) néanmoins l'étymologie latine du mot (complexus) qui signifie: ce qui est tissé ensemble, constitue une base de départ à la réflexion.

Dans l'analyse des systèmes, la complexité articule d'une part une structure faite d'un ensemble de relations en réseaux et d'autre part des boucles cybernétiques où interagissent les éléments du réseau. Dans son ouvrage *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel*, Herbert Simon établit que tout système complexe peut être piloté si on l'organise en arborescence de sous-systèmes reliés entre eux par ordre de complexité croissante. Ce principe qui s'appelle «récursion organisationnelle» montre une dialectique entre les agents et le système; les effets ou les produits sont nécessaires à la régénération de leurs causes et de leurs productions.

La récursion organisationnelle veut que la relation linéaire qui va de la cause à l'effet cède la place à un système où tous les éléments sont à la fois causes et effets.

Le système complexe se compose donc d'éléments qui inter-agissent dans une dialectique indéfinie qui se compose de trois caractères principaux:

Multiplicité des logiques;

Causalités réciproques;
Et détermination simultanée du tout et des parties.

La relation entre l'agent et le système relève d'un processus indéterminé qui évolue au gré des réactions des partenaires. Cette situation mouvante n'interdit certes pas des situations locales plus stables, mais le monde économique qui en résulte ressemble d'avantage à «un archipel où surnagent quelques îlots de stabilité dans un océan d'indéterminisme» (Perrot, inédit).

Tout système complexe engage, même si l'agent ne peut rassembler dans sa pensée la totalité du système. Les configurations nouvelles qui se dessinent suite aux réactions des différents partenaires, sont le fruit de plusieurs logiques d'action. Une des raisons est que la «dia-logie» désigne justement la séparation des logiques. Le dialogue permet dans le meilleur des cas, de préciser les points de vue différents, c'est ce qui donne leur cohérence respective aux arguments opposés.

Inversement, le rapprochement des logiques, ou la découverte que sous des mots différents, on désigne peut-être les mêmes expériences, n'a pas toujours la vertu bénéfique que l'on croit. Ce rapprochement traduit le plus souvent un simple «habitus» commun incapable de remise en question, prémisses d'une même langue 'de bois' qui frappe avec la violence de l'idéologie (Perrot, inédit).

Nous remarquerons que les études socio-économiques sur l'entreprise sont soumises aux mêmes avatars. L'idéologie socio-économique énoncée ne fait dans ce cas que répondre à une demande de «relation publique» ou au «marketing» de ceux qui en tirent un quelconque avantage.

3.2. «UNITÉS ACTIVES» ET RELATIONS ASYMÉTRIQUES.

L'approche de l'entreprise par la théorie des «unités actives» (Perroux, 1975) propose :

De perfectionner une formalisation appropriée à des sous-ensembles porteurs de relations asymétriques et irréversibles durant une période donnée.

De rénover les politiques économiques à travers des processus 'd'équilibrations', c'est-à-dire des adaptations et réactions actives et des 'régulations' qui se concrétisent au travers des 'luttres-concours' et des 'conflits-coopérations'.

Une unité est dite «active» lorsque par son action et dans son intérêt propre, elle est capable de modifier son environnement, c'est à dire les ensembles de choses ainsi que le comportement des unités avec lesquelles elle est en relation. Elle est à l'opposé de l'unité qui est obligée de considérer son environnement comme paramétrique et d'adapter son programme à son environnement au lieu d'adapter son environnement à son programme.

Par rapport à l'«équilibre général», l'ensemble économique peut être logiquement construit comme formé uniquement d'unités actives ou comme formé: d'unités actives relatives et d'unités passives relatives.

Dans le premier cas, l'équilibre statique est une balance de pouvoirs égaux et de sens contraire. Dans le second cas, il se définit par l'adaptation des unités passives aux données qui leurs sont imposées par la stratégie des plus puissants.

Les éléments de doctrine que rajoute ensuite, F.Perroux sont de prendre en compte:

L'organisation en plus du marché;

Et de choisir d'interpréter un monde de sujets et d'agents ou un monde de choses, d'objets mis en mouvement et tenus en équilibre par des forces mécaniques (Perroux, 1982).

Cette approche considère l'économie non comme une science des rapports entre les choses sur des marchés plus ou moins parfaits avec comme objectif de maximiser un avantage matériel mais comme un ensemble d'activités par lesquelles l'homme transforme l'homme, au moyen de choses quantifiables et comptabilisables dans le dessein de favoriser le plein développement de chacun et de tous (Perroux, 1961).

Le but poursuivi est celui d'un projet humain qui l'emporte sur un équilibre mécaniste d'où l'homme est à peu près banni.

Cette pensée aborde inévitablement l'équilibre d'interdépendance générale et ne se limite pas à une conception simpliste et mécaniste de l'équilibre du marché. Elle propose l'introduction de la notion d'asymétrie dans la théorie économique pour dépasser la notion d'équilibre statique de concurrence parfaite afin de préparer un changement radical d'optique et comprendre l'interdépendance générale (Perroux, 1980)

Cette asymétrie repose sur trois paramètres:

La dimension des activités;

La nature des activités;

Et le pouvoir de négociation.

La relation économique asymétrique se déduit de caractères premiers, irréductibles, de l'agent et des relations entre agents différents et inégaux. Cette relation en

conséquence antérieure à toute forme particulière de marchés et de régime des prix.

Il s'ensuit que la théorie de l'équilibre général de micro-unités soumises de manière égales et uniformes aux prix du marché, est remplacée par la notion d'équilibrage d'unités actives (Perroux, 1954). L'équilibrage des unités actives est un processus dynamique qui permet à des groupes inégaux dans leurs dimensions et leurs pouvoirs de se répartir les rôles sociaux.

L'économie est ainsi composée de partenaires inégaux qui structurent et maintiennent leurs relations par des procédés d'organisation. La hiérarchie qui résulte de leurs «conflits-coopérations» est provisoire, les agents mobilisant leurs énergies afin de faire évoluer leurs situations.

Les 'unités actives' sont par nature, dynamiques et agissent dans et sur des structures. Elles possèdent une volonté de changement car leurs pouvoirs sont répartis inégalement et elles ont la nécessité de transformer et de construire leur environnement de manière intelligible et formalisée. Le pouvoir n'est donc pas extérieur à l'activité économique puisqu'il en est un élément constituant: Les agents désirent le pouvoir et l'exercice de leurs pouvoirs n'a d'autres limites que les contre-pouvoirs qu'ils rencontrent.

Pour sauvegarder une certaine stabilité, il faut plus que le jeu des marchés. Toutefois l'égalité économique entre les agents et les unités enlève un des ressorts de l'optimisation dynamique. La réalisation de cette optimisation dépendant de tâtonnements structurels qui concernent l'organisation de réseaux de pouvoirs et la mise en œuvre de structures économiques propres à réaliser l'inégalité optimale, compte tenu des opérations et des aspirations du pouvoir de tous les groupes composant la population.

3.3. En conclusion: Pour un objectif porteur de sens.

On peut certainement exercer une critique contre les systèmes compris comme idéologies radicales. Un des aspects de la réalité économique consiste dans le fait que les éléments de cette réalité sont combinés en systèmes cohérents, relativement autonomes les uns par rapport aux autres et en compétition entre eux. Ces systèmes s'inscrivent dans une dominante qui oppose la propriété privée des moyens de production, à la propriété collective des mêmes moyens. On peut parler d'un capitalisme privé qui s'oppose à un capitalisme d'État, à ne pas confondre avec le socialisme. Le régime capitaliste n'est pas à condamner lorsqu'il est organisé en vue de la justice mais il exige d'ordonner les finalités. Ce régime devient effectivement néfaste lorsqu'il emploie des ouvriers pour les exploiter à son gré, soit au profit de son industrie qui ne les considère que comme substituts à la machine (*homo-mechanicus*) ou bien encore en vue du seul profit (*homo-oeconomicus*), ceci au détriment de la justice sociale et du bien commun.

La finalité est de l'ordre du sens et diffère de l'objectif. La réflexion sur les fins, est malheureusement désinvestie par les «gens d'affaires» qui la considère comme peu opérante pour mener à bien leurs activités. C'est le symptôme d'une culture qui traduit une rationalité unidimensionnelle. Cette rationalité, instrumentale, est aussi présente depuis le siècle des Lumières dans les sciences sociales et dans la science économique en particulier qui adopte les valeurs qui ont

dominé la société:

Liberté individuelle;

Utilité;

Et productivité.

La recherche en organisation porte aussi ses interrogations sur cette rationalité instrumentale. Elle a cherché à mettre à jour des finalités plus dignes de l'homme dans l'entreprise comme par exemple la sécurité au travail, la formation continue, la prévention des maladies professionnelles, sans parler des grands idéaux: Solidarité, Responsabilité, Équité, Démocratie participative qui défient la rationalité économique dominante.

Les résultats des chercheurs reflètent les déceptions apportées par l'économie contemporaine: La liberté individuelle n'est que la liberté du marché.

L'utilité est une quête sans fin, les besoins augmentant avec les moyens mis en œuvre pour y répondre.

La productivité est toujours insuffisante car elle se mesure à des configurations socio-économiques toujours plus exigeantes.

Et les grands idéaux apparaissent comme autant d'utopies régulatrices qui s'éloignent au fur et à mesure que l'on tente de s'en approcher.

Le principe socio-économique par sa finalité permet de concilier des objectifs qui étaient jusqu'alors antagonistes. Ce principe ne conçoit pas l'économie comme un mécanisme autonome et non humain, le social inclut l'économique et la vie économique est une vie sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- **ARISTOTE**, *La Politique*. livre1, trad. P.Pellegrin, Nathan, 1983, rééd. Flammarion, «GF», 1990.
- **BERNIS** (de), G. *Hommage à François Perroux*. Presses Universitaires de Grenoble, 1977.
- **BERNIS** (de), G. *Postface*, in Perroux F. *Dialogue des monopoles et des nations. «Équilibre» ou dynamique des unités actives?* Grenoble, PUG, 1982.
- **BLARDONE**, G. *L'interdépendance générale chez François Perroux et le bon usage de 'l'équilibre'*, in Perroux, F. *Dialogue des monopoles et des nations*. PUG, 1982.
- **CALVEZ**, J.Y. *L'économie, l'homme, la société*. Desclée De Brouwer, Paris, 1989.
- **DENOËL**, F. François Perroux. *L'Age d'homme*, Lausanne, Suisse, 1990.
- **DUPUY**, J.P. *Le sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*. Calmann-Lévy, Paris, 1992.
- **DUPUY**, J.P. *Éthique et philosophie de l'action*. Ellipses, Paris, 1999.
- **FESSARD**, G. *Autorité et bien commun*. Paris, Aubier, 1944.
- **GAUTHIER**, D. *Morals by Agreement*. Clarendon Press, Oxford, 1986.
- **GUIMET**, A. *Morale Politique, Approche du bien commun*. Notes de cours, Lyon, 2003.
- **JEAN-PAUL II**. *Laborem exercens*. 14 septembre 1981.
- **LEWIS**, R.D. *When Cultures Collide: Managing Successfully Across Cultures*. Brealey, Londres (1996) 2ème éd.2001.
- **MINTZBERG**, H. *Le management. Voyage au centre des organisations* (1989) Éd. d'organisation, Paris, 1990.
- **MORGAN**, G. *Images de l'organisation* (1997) 2ème éd. Les Presses de l'Université de Laval, 1999.
- **NASZÁLYI**, P. *Revue des Sciences de Gestion. Direction et Gestion*. N° 211-212. Éditorial, 2005.
- **PERROUX**, F. *L'économie du XX^e siècle*. Presses Universitaires de Grenoble, 1961.
- **PERROUX**, F. *Les conceptualisations implicitement normatives et les limites de la modélisation en économie*. Économies et Sociétés, Cahiers de l'I.S.E.A., n°12, 1970.
- **PERROUX**, F. *Pouvoir et Économie*. Bordas, Paris, 1973.
- **PERROUX**, F. *Unités actives et mathématiques nouvelles: révision de la théorie de l'équilibre économique général*. Dunod, Paris, 1975.

• **PERROT**, E. Discerner et agir dans la vie professionnelle. Assas éd., Paris, 1992.

• **PERROT**, E. Simplifier la complexité face aux choix économiques. Inédit.

• **RAWLS**, J. A Theory of Justice. 1971 The Belknap Press of Harvard University Press. Théorie de la justice, trad. C. Audard, Seuil, Paris, 1987.

• **SAY**, J.B. *Traité d'économie politique*. 1803.

• **SMITH**, A. *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776) Paris, PUF, 1995.

• **TAYLOR**, F.W. *Scientific Management*. Harpers & brothers, New York, 1911, 2^{ème} édition française: *La direction scientifique des entreprises*. Dunod, Paris, 1957.

• **THOENING**, J.C. *Décider, gérer, réformer. Les voies de la gouvernance*. Revue Sciences Humaines, N° 44 (hors série), mars avril mai 2004.